



Numéro 73 - 21 mars 2018

## CTL du 21/03/2018

### COMPTE- RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

#### Représentants de l'administration :

M. MORICEAU, M. JOUVE, M. ORLIANGES, M. PAILLET, M. RAYMON, Mme GIGUET

#### Représentants des personnels :

**CGT Finances Publiques :** Luc WAY (T), José TEUILLIERAS (T),

**FO DGFIP :** M. MOISSINAC (T), M. DEJOU (T)

**SOLIDAIRES Finances Publiques :** M. LAROUSSINIE (T), Mme ESCURE (T)

Secrétaire : Mme BONNET – secrétaire adjoint : M. MOISSINAC (FO)

La CGT lit une déclaration liminaire que vous retrouverez en fin de ce compte-rendu.

### **I – Tableau de bord de veille sociale (TBVS) : choix d'indicateurs complémentaires (reconvocation pour avis suite au vote unanime CONTRE du 15/03/2018)**

Suite au CTL du 9 novembre 2017 et au groupe de travail Direction / O.S. du 19 décembre 2017, 5 indicateurs locaux ont été retenus pour l'élaboration du TBVS rénové (qui s'ajouteront aux 6 indicateurs socles). Or, au motif de problèmes informatiques, la DG limite à 4 le nombre de ces indicateurs locaux, nous contraignant à en abandonner un.

Nous avons rappelé dès notre déclaration liminaire que nous étions déjà réticents à limiter le nombre d'indicateurs, que nous avons pourtant joué le jeu du groupe de travail, mais que la portée de ce dernier a finalement été limitée par une décision arbitraire de la DG.

**Dans ces conditions les O.S. votent à nouveau CONTRE à l'unanimité.**

### **II – Questions diverses**

#### **Avenir des cellules CSP :**

Suite aux annonces de M. MORICEAU lors du CTL du 15 mars dernier, Luc WAY (CGT) demande quel est l'avenir des cellules CSP (Contrôle Sur Pièces) des SIP du Cantal et de leurs agents.

M. MORICEAU répond que cette question ne peut être tranchée avant la publication des notes nationales d'orientation concernant le CSP. Il imagine intégrer cette problématique lors du prochain CTL emploi pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il affirme que les agents concernés ne seront pas forcés à rejoindre le siège du PCRCP, un système d'antenne est possible, citant notamment St-Flour.

### **Modification des nouveaux objectifs dans la sphère du contrôle fiscal :**

Luc WAY (CGT) fait remarquer qu'il semble que l'abandon du contrôle triennal obligatoire des dossiers forts enjeux (DFE) soit confirmé dès 2018, donc sans attendre la fin de la période triennale.

D'autre part le nouvel indicateur de pertinence du contrôle sur pièces (CSP) CF45 a vu sa méthode de calcul modifiée début 2018 sans que les services concernés ne soient plus particulièrement alertés par les bureaux CF.

Ces changements et le peu de communication autour pourraient contribuer à mettre d'avantage encore en difficultés le PCRCP, déjà en sous-effectif.

M. PAILLET confirme qu'il faut réorienter les travaux du PCRCP.

M. MORICEAU partage nos préoccupations quant aux changements incessants dans la mise en place des nouveaux indicateurs du contrôle fiscal. Il tient à rassurer les agents concernés, indiquant qu'il tiendra compte et fera remonter les difficultés observées et qu'il défend la pérennité de la mission au sens large dans notre direction.

### **Remplacement de l'ISF par l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) :**

Luc WAY (CGT) fait remarquer qu'à quelques jours du début de la première campagne déclarative pour ce nouvel impôt, aucune information n'est encore parvenue aux services concernés (SIP et PCRCP).

M. MORICEAU et M. RAYMON prennent note dans la perspective de la réunion de présentation de la campagne IR/IFI/TH la semaine prochaine.

M. MORICEAU indique que son inquiétude principale est la mise en place du PAS (prélèvement à la source).

M. RAYMON se dit confiant.

### **Mouvements de mutations du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :**

Luc WAY (CGT) relaie l'alerte des élus nationaux de la CGT Finances Publiques quant à l'annonce de la DG qui dit ne prendre en compte que les vacances déclarées au 14 mars 2018 pour élaborer les mouvements de mutations du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Cette décision aura pour conséquence de léser à la fois les collègues qui ne pourront être affectés sur les postes déclarés vacants après le 14 mars et les services concernés pour lesquels ces vacances perdureront au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2019 !

**→ Pour que nos élus nationaux puissent intervenir sur ces nouvelles vacances et contrer la DG dans ses plans, il est essentiel que vous nous fassiez remonter toutes les informations sur les vacances actuelles et à venir : [cgt.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)**

### **Stationnement autour des sites des places des Carmes et de la Paix :**

Les organisations syndicales se font de nouveau l'écho des difficultés rencontrées par les agents des bâtiments CABA et Q de la Cité Administrative qui ne bénéficient pas de place de parking et de ce fait font face à des coûts et/ou problèmes croissants pour stationner. Nous réitérons notre demande de prise en charge d'une partie des frais de stationnement pour les agents des sites aurillacois ne bénéficiant pas de parking.

M. MORICEAU réaffirme que la DDFiP ne prendra pas en charge de frais de stationnement. Il estime avoir discuté au maximum avec le maire d'Aurillac sur le sujet et rappelle que les agents concernés pourront bénéficier prioritairement d'un parking low cost en 2019 (4 € la semaine rue Méallet de Cours).

Devant l'insatisfaction des agents à nouveau remontée par les organisations syndicales, M. MORICEAU et M. JOUVE déclarent : « Il y a des différences et elles sont assumées ».

Vos élus CGT au CTL  
Luc WAY et José TEUILLIERAS



## **Déclaration liminaire.**

**Comité Technique Local (CTL)  
de la DDFiP du Cantal.**

**Mercredi 21 mars 2018.**

En ce début d'année 2018 les coups pleuvent contre les agents de la fonction publique : gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence, dégradation des conditions de travail du fait de l'accumulation des suppressions de poste...

Avec le Comité Action Publique (CAP) 2022 le gouvernement compte aller encore plus loin. Les annonces prévues en avril s'annoncent dévastatrices: suppression de postes à un niveau sans précédent, casse du statut avec un recours encore plus massif aux contractuels, baisse des traitements au moyen d'une soi-disant rémunération "au mérite", abandon de missions, externalisations, privatisations...

Après s'en être pris au Code du Travail, et avant de s'attaquer à notre système de retraites (*une "réforme" est annoncée pour 2019*), le gouvernement des riches veut en finir avec les services publics et la fonction publique.

Comment les laisser accuser les agents publics de creuser la dette quand ils se permettent dans le même temps de rendre 3,5 milliards d'euros par an aux plus fortunés (*suppression de l'Impôts de Solidarité sur la Fortune ISF*) ou de distribuer des dizaines de milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises (*crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE*) sans aucun effet sur les créations d'emplois?...

Nous devons mettre un terme à ce pillage avant qu'il ne soit trop tard !

### **Le 22 mars : début de la contre-offensive pour un avenir meilleur.**

BFM-TV et consorts répètent en boucle "*qu'il n'y a pas d'alternative*" et que nous devons accepter le sombre avenir qu'ils nous préparent.

Peine perdue car nous serons, aux côtés de nos collègues des trois versants de la Fonction Publique, massivement en grève et dans la rue jeudi.

Après les personnels des EPHAD et les retraités, avant les grandes grèves qui s'annoncent à la SNCF, à la RATP ou encore à Air France, et alors que les luttes se multiplient dans les entreprises privées (*à Aurillac les salarié-es de QUALIPAC se sont mobilisés pendant 6 jours la semaine dernière pour des augmentations de salaire*), la CGT, dans l'unité avec l'ensemble des organisations syndicales responsables, ne manquera pas de saisir l'occasion de construire le rapport de force qui fera reculer ce gouvernement.

### **Concernant le CTL reconvoqué ce jour, il illustre selon nous parfaitement le mépris pour le dialogue social :**

Suite au CTL du 9 novembre 2017 et au groupe de travail Direction / O.S. du 19 décembre 2017, nous avons retenus 5 indicateurs locaux pour l'élaboration du TBVS (*Tableau de Bord de Veille Sociale*) rénové (*qui s'ajoutent aux 6 indicateurs socles*). Or, au motif de problèmes informatiques, la DG limite à 4 le nombre de ces indicateurs locaux, nous contraignant à en abandonner un.

Rappelons que nous étions déjà réticents à limiter le nombre d'indicateurs. Nous avons pourtant joué le jeu du groupe de travail, mais la portée de ce dernier est finalement limitée par une décision arbitraire de la DG.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# PETITION DE L'INTERSYNDICALE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

**POUR LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLICS,  
POUR LE POUVOIR D'ACHAT, LES MISSIONS PUBLIQUES ET LE STATUT,  
POUR L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Destinataire : Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics

Le gouvernement a décidé de s'attaquer frontalement à la fonction publique, à ses missions et ses agents. Après le gel de la valeur du point, le rétablissement du jour de carence, les 120000 nouvelles suppressions d'emplois, les annonces unilatérales faites le 1<sup>er</sup> février constituent autant de graves régressions potentielles.

Que ce soit en matière de pouvoir d'achat, de défense des missions publiques et des moyens qui leurs sont attribués, les politiques actuelles vont dans le mauvais sens tant pour les agents, que les missions publiques et la population.

En particulier, les conditions de travail n'ont jamais été autant dégradées. De nouvelles suppressions d'emplois et le plan de départs « volontaires » aggraveront encore cette situation.

Il est urgent et nécessaire de prendre des mesures allant dans une direction radicalement différente.

**Je suis pour :**

- **Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et l'augmentation du pouvoir d'achat.**
- **L'abrogation du jour de carence.**
- **Des créations d'emplois statutaires indispensables au bon fonctionnement du service public**
- **Un plan de titularisation et des mesures fortes contre la précarité.**
- **Une amélioration des conditions de travail.**
- **La préservation et l'enrichissement du Statut Général.**

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>SERVICE</i>	<i>SIGNATURE</i>	<i>CONTACT facultatif</i>

**A retourner à : Luc WAY – PCRCP par le courrier interne**